

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d’Abitibi-Ouest**

9 janvier 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 9 janvier 2017, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Claude Laroche et Vital Carrier
M^{mes} les conseillères Karen Godbout, Diana Bruneau,
Ginette Charrette et Valérie Rancourt

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l’assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2017-01-01 Adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Période de questions

Aucune question

Arrivée du conseiller M. Claude Laroche

2017-01-02 Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2016

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

2017-01-03 Adoption du procès-verbal du 21 décembre 2016

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

2017-01-04 Adoption du procès-verbal du 21 décembre 2016

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l’ajournement de la session régulière du 21 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

Arrivée de la conseillère M^{me} Valérie Rancourt

2017-01-05 Approbation des comptes

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l’unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s’élèvent au montant de 65 024.53 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2017-01-06 Indexation des salaires 2017

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la rémunération des employés et des conseillers municipaux soient indexés de 2 % pour l’année 2017. L’indexation des salaires est rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

Les employés de la bibliothèque et de la salle Sporteck ne sont pas assujettis à cette indexation, car ils sont régis par la Loi sur les normes du travail concernant le salaire minimum.

2017-01-07 Demande du Comité Famille

Le comité de la famille désire récompenser M. Jonathan Bonso pour son implication lors du soccer d'automne. Le comité aimerait lui offrir 15 \$ par cours présent, soit 7 fois pour un total de 105 \$.

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser cette somme à M. Bonso. La dépense sera prise à même les fonds du comité de la famille.

2017-01-08 Révision budgétaire 2016 de l'O.M.H

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2016 de l'Office municipal d'habitation. Ce budget mentionne une augmentation de 2771 \$ de la contribution de la municipalité de Poularies.

2017-01-09 Approbation des prévisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Poularies

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'Office municipal d'habitation de Poularies pour l'année 2017 soit adopté tel que présenté. La participation de la municipalité dans ce budget est de 8 587 \$.

2017-01-10 Vente des lots épars

Suite à la mise en vente des lots épars 4 offres ont été reçues :

M. Guillaume Bédard pour le lot 5 048 187. Le prix de ce lot est de 22 480.80 \$ plus les taxes applicables. Un dépôt de 1 200 \$ en argent comptant accompagne l'offre d'achat de M. Bédard.

M. Michaël Gaudreau Parent pour le lot 5 048 223. Le prix de ce lot est de 16 539 \$ plus les taxes applicables. Un dépôt de 830 \$ par chèque accompagne l'offre d'achat de M. Gaudreau Parent.

M^{me} Sylvie Carrier pour les lots 5 049 122, 5 049 379, 5 049 611. Le prix pour l'ensemble de ces lots est de 15 890 \$ plus les taxes applicables. Un dépôt de 794.50 \$ par chèque accompagne l'offre d'achat de M^{me} Sylvie Carrier.

M^{me} Sylvie Carrier pour le lot 5 048 269. Le prix de ce lot est de 21 846 \$ plus les taxes applicables. Un dépôt de 1 092.30 \$ par chèque accompagne l'offre d'achat de M^{me} Sylvie Carrier.

Les frais notariés relatifs à ces transactions sont à la charge de chacun des acheteurs.

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la vente de ces lots.

Il est également proposé et résolu que le maire Pierre Godbout, et la secrétaire-trésorière/directrice générale Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Cette résolution remplace la # 2016-12-175

2017-01-11 Autorisation à la M.R.C pour faire appel d'offre

Résolution autorisant la MRC d'Abitibi-Ouest à procéder à des appels d'offres pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Attendu que les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest désirent, dans un premier temps, dresser l'état de situation quant à l'opportunité de mettre en commun une partie ou l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie;

Attendu qu'à cette fin, il y a lieu d'établir un diagnostic sur l'offre de service en matière de sécurité incendie;

Attendu que	ce premier mandat requiert l'expertise d'un professionnel pouvant établir différentes valeurs et données comptables;
Attendu que	suite à la réalisation de ce premier mandat, différents scénarios visant à modifier ou non le modèle organisationnel des services incendie pourront être élaborés;
Attendu que	ce un deuxième mandat requiert l'expertise d'un professionnel détenant une expérience variée au sein de services incendie et plus spécifiquement en matière de modèle organisationnel des services incendie;
Attendu que	tout modèle proposé est à titre d'élément d'aide à la prise d'une éventuelle décision;
Attendu que	la compétence exclusive des municipalités en la matière;
En conséquence	il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que : Le conseil de la municipalité de Poularies autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à procéder à des appels d'offres pour les fins des mandats ci-haut précisés pour et au nom de la municipalité.

2017-01-12 Comptable

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M^{me} Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre sur invitation pour l'obtention des services professionnels pour l'audit des états financiers de la municipalité (vérification comptable) pour l'année 2016.

2017-01-13 Demande du Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec

Attendu que	la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec demande à la municipalité de Poularies de contribuer à leur 20 ^e Téléthon régionale;
Attendu que	les citoyens peuvent contribuer personnellement à cette cause;
En conséquent	il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas contribuer financièrement à ce Téléthon, cependant une lettre sera envoyé à la Ressource afin de leur mentionné l'importance de leur organisation.

Période de questions

Aucune question

Séance de travail

Aucune séance n'est prévue pour le mois de janvier 2017.

2017-01-14 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire_____ **Sec.-très./dir. gén.**_____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.